



**haute**   
**savoie**  
le Département

# PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES

LE DÉPARTEMENT VALORISE SON PATRIMOINE

CULTURE



[hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr)





Entre lacs et montagnes, la Haute-Savoie est riche d'une histoire singulière et d'une identité culturelle forgée par des influences multiples.

Propriétaire de nombreux sites incontournables et de collections d'œuvres d'art exceptionnelles, le Conseil départemental de la Haute-Savoie mène, de manière volontariste, une politique culturelle, patrimoniale et mémorielle forte. Ce sont ainsi plus de 16M€ qui sont consacrés, en 2023, aux patrimoines haut-savoyards, aux enjeux de restauration, de conservation et de valorisation des sites et des collections mais aussi aux opérations archéologiques.

Conscient de la nécessité de défendre notre héritage pour le transmettre aux générations futures, de valoriser nos atouts patrimoniaux remarquables et nos pépites historiques et architecturales, l'Assemblée départementale a élaboré, en complémentarité des dispositifs déjà existants, un Plan Patrimoines destiné à préserver l'ensemble des patrimoines dans toute leur diversité.

En parallèle, le Conseil départemental met également ses compétences en ingénierie culturelle au service des collectivités territoriales. Il soutient la restauration du patrimoine bâti et mobilier, et entreprend de nombreuses opérations archéologiques sur le territoire.

Premier soutien des arts et de la culture, le Conseil départemental accompagne l'ensemble des acteurs locaux et des professionnels du patrimoine, pour faire rayonner notre magnifique territoire, tout en contribuant à rendre la culture accessible à tous.



**Martial Saddier**  
Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie



**Myriam Lhuillier**  
Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine



**Odile Mauris**  
Présidente de la Commission Éducation, Jeunesse, Sport, Culture et Patrimoine

© Photos ci-contre : Dep74 - L. Cuette

## SOMMAIRE

AXE 1 .....	10
<b>Nourrir et favoriser la connaissance et la recherche des patrimoines</b>	
AXE 2 .....	16
<b>Impulser et soutenir la conservation et la restauration des patrimoines</b>	
AXE 3 .....	22
<b>Valoriser et promouvoir les patrimoines</b>	
AXE 4 .....	29
<b>Faire des patrimoines un levier de l'attractivité territoriale</b>	



© Dep74 - S. Mahfoudi

## LES PATRIMOINES, UNE EXIGENCE PARTAGÉE

Au-delà de ses compétences obligatoires relatives aux archives et aux bibliothèques départementales, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a fait le choix de mener une **politique volontariste pour préserver le patrimoine historique haut-savoyard, soutenir l'offre culturelle et favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire**. Cette compétence de protection du patrimoine est partagée entre le Département, l'État et les collectivités territoriales, en vertu de la loi NOTRe.

Le Conseil départemental est ainsi un acteur incontournable dans ces domaines et contribue à l'essor du tourisme culturel et patrimonial. En outre, il a développé une compétence d'expertise et d'animation de réseaux des acteurs du patrimoine.

Fortement mobilisé dans la défense et la promotion de ces atouts, le Département est un partenaire privilégié des collectivités, des associations et des habitants, mais également des acteurs institutionnels tels que les services de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne - Rhône-Alpes ; Préfecture et sous-préfectures ; Direction des services départementaux de l'éducation nationale notamment), le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie, la Fondation du Patrimoine, Patrimoine Aurhalpin, les universités, les musées, etc.

## LES PATRIMOINES HAUT-SAVOYARDS

Des basses-terres de l'Avant-Pays jusqu'au sommet du Mont-Blanc, la Haute-Savoie se développe sur plus de 4 500 mètres d'altitude : littoraux lacustres, plaines, vallées, plateaux, montagnes constituent une **richesse naturelle** exceptionnelle.

La Haute-Savoie est également un **département frontalier** puisqu'il confine, sur plus de la moitié de son périmètre, à l'Italie et à la Suisse. Le rayonnement genevois contribue fortement au dynamisme du département, les activités industrielles et touristiques, et l'agriculture de montagne en sont les trois autres principaux atouts économiques.

La Haute-Savoie connaît une importante croissance démographique depuis les Trente Glorieuses et subit une forte pression foncière. Les **bâties traditionnels**, les **paysages variés** issus de siècles de pratiques agricoles ou artisanales et le **patrimoine industriel** des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles nécessitent l'attention soutenue des décideurs. Dans une logique patrimoniale, il importe de les préserver de la tentation d'un investissement foncier parfois hâtif et destructeur. L'impact foncier affecte également les sous-sols. Les **vestiges archéologiques** voués à la disparition sont nombreux, justifiant la multiplication d'opérations spécifiques pour en recueillir des données et sauvegarder le mobilier. Le dynamisme économique, le changement des pratiques d'un territoire, la globalisation et les mouvements de population ont entraîné tout au long du XX<sup>e</sup> siècle une disparition progressive d'un **patrimoine immatériel**, heureusement collecté par des ethnologues et qui reste à valoriser.

Cette situation de frontière, une géographie montagneuse et une culture politique particulière font de la Haute-Savoie une **terre de résistance** au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les faits historiques qui s'y déroulent marquent alors fortement les consciences collectives et justifient une **politique mémorielle** soutenue de la part du Conseil départemental.

1. La mise en eau de la scierie des Planches (Entrevernes).

2. Bague probablement du XIII<sup>e</sup> siècle découverte sur l'emplacement de l'abbaye de Filly à Sciez.

3. Le viaduc des Egratz et le viaduc ferroviaire de Chedde (Passy).

4. Poste émetteur récepteur anglais issu des collections relatives à la Seconde Guerre mondiale.

5. Cour du château de Clermont.





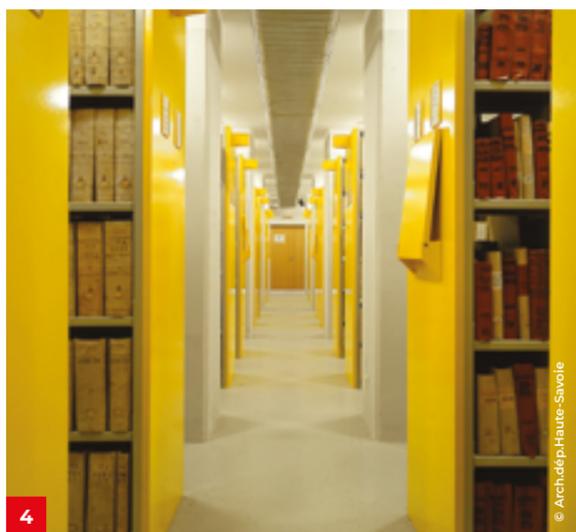
1



2



3



4



5

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE, PROPRIÉTAIRE DE PATRIMOINES RICHES ET VARIÉS

Pour s'assurer de la préservation des patrimoines historiques haut-savoyards, le Département de la Haute-Savoie a fait le choix d'**acquérir des sites patrimoniaux incontournables** dans l'histoire du territoire, sur lesquels il conduit des actions allant de la recherche à la valorisation. Il a en outre constitué un important fonds de collections, tant par le biais d'acquisitions que par celui de campagnes de fouilles archéologiques menées sur l'ensemble du territoire.

Créées en 1861, les **Archives départementales** de la Haute-Savoie sont une compétence obligatoire du Département depuis la loi de décentralisation du 1<sup>er</sup> janvier 1986. À l'issue d'un travail de collecte, elles conservent, communiquent et valorisent plus de **27 kilomètres linéaires d'archives du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours**. Il s'agit d'archives publiques (produites par les administrations ayant leur siège dans le département), privées (archives de personnalités, de familles, d'associations, d'entreprises...), iconographiques (photographies, cartes postales, affiches...), ainsi que d'une bibliothèque spécialisée en histoire locale et de riches collections de presse locale.

Ces fonds s'accroissent de près de 350 mètres linéaires chaque année. Le plus ancien document conservé date de 1022 (donation des terres d'Ambilly au comte de Savoie par l'évêque de Langres) et les plus célèbres sont les mappes sardes, plans cadastraux réalisés entre 1728 et 1738. Les deux séries SA (Savoie, archives cédées par l'Italie à la France au

lendemain du traité de paix de 1947, dont les archives des comtes de Genève) et FS (fonds sarde, pour la période 1815-1860, pendant laquelle la Savoie du Nord faisait partie du royaume de Piémont-Sardaigne) sont une originalité par comparaison aux autres départements français. Sont également conservés à Annecy des fonds d'archives d'architectes dont le rayonnement dépasse le cadre du département (Henry Jacques Le Même, Maurice Novarina) et qui permettent de documenter l'architecture de montagne (Jacques Labro). Plus de 150 communes ont confié leurs archives de plus de cent ans au Conseil départemental. Enfin depuis 2019, le système d'archivage électronique du Département permet de collecter et préserver la mémoire nativement électronique de notre territoire.

Singularité du Département, il a développé également une politique volontariste en faveur de la **mémoire de la Seconde Guerre mondiale**. Il s'inscrit dans une dynamique de transmission et d'éducation à la citoyenneté aux côtés des associations de Résistants et de Déportés et de l'Éducation nationale, tant en gérant et en valorisant des lieux emblématiques de la Résistance en Haute-Savoie, qu'en étant le garant de la conservation et de la valorisation de collections patrimoniales et de documents d'archives en lien avec la mémoire de la dernière guerre.

Les patrimoines du Conseil départemental sont ainsi caractérisés par leur diversité et leur complémentarité. Fort de ces patrimoines, le Département de la Haute-Savoie œuvre activement à la promotion et à la **démocratisation de cette richesse dont il est propriétaire**.

1. Mappede sarde de Nernier, 1728-1738. Arch. dép. Haute-Savoie, 1 Cd 20.
2. Vue aérienne du site de Morette réunissant la Nécropole nationale des Glières, le Musée départemental de la Résistance et le Mémorial départemental de la Déportation.
3. Marionnette à fils articulée issue des collections relatives à la Seconde Guerre mondiale.
4. Magasin de conservation d'archives, Archives départementales de la Haute-Savoie, photographie, 2017.
5. Le Conservatoire d'Art et d'Histoire.

## PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉLABORATION DU PLAN PATRIMOINE

Dans le cadre de la loi NOTRe, qui fait de la culture une compétence partagée entre les collectivités et l'État, le Conseil départemental s'est doté d'un plan de conservation et de valorisation des patrimoines. Pour ce faire, il a mené en 2019 une concertation avec les acteurs du secteur patrimonial afin d'échanger sur les actions transversales déjà menées et en cours mais également sur les chantiers à engager.

Cette concertation a mis en exergue **l'étroite collaboration déjà existante entre les partenaires et la reconnaissance de l'expertise du Département** dans les différents domaines patrimoniaux, faisant de lui un **partenaire de premier ordre**. Le Conseil départemental est une institution favorisant efficacement le dialogue et reconnue comme une structure fédératrice autour des questions patrimoniales. Les axes définis dans le plan patrimoines sont et seront à consolider avec ces partenaires par l'animation de réseaux.

## LE PLAN DE CONSERVATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE AXES :

**1** Nourrir et favoriser la connaissance et la recherche des patrimoines

**2** Impulser et soutenir la conservation et la restauration des patrimoines

**3** Valoriser et promouvoir les patrimoines

**4** Faire des patrimoines un levier de l'attractivité territoriale

1. Église abbatiale de Sainte-Marie d'Aulps (Saint-Jean d'Aulps).

2. Fibule découverte dans le sanctuaire antique de Faverges en 1992-1993.

3. Atelier de restauration des Archives départementales de la Haute-Savoie. Restauration de document, découpe, gommage et colle, photographies, 2003-2009.

4. Claude-Antoine Ponthus-Cinier, *Le lac d'Annecy*. Huile sur toile, XIX<sup>e</sup> siècle, 35x45 cm, inv. 2023.1.1.



Chantier de fouille archéologique  
dans la cour seigneuriale  
du château de Bonneville

**AXE 1**

**NOURRIR ET FAVORISER  
LA CONNAISSANCE  
ET LA RECHERCHE  
DES PATRIMOINES**



1

© Dep74 - L. Benoit

## LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DE LA RECHERCHE

Le Conseil départemental est un acteur de premier ordre pour la connaissance et la recherche sur les patrimoines de Haute-Savoie.

### ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE BÂTI

Le Département s'est doté d'un poste d'archéologue départemental dès 1984, dont les missions premières étaient d'assurer « la recherche, la prévention ainsi que la protection et l'animation autour du patrimoine archéologique ». En 2009, à la mission archéologique s'est agrégée celle de l'inventaire qui a permis d'ouvrir le champ de compétence au patrimoine bâti. Le Conseil départemental de la Haute-Savoie participe ainsi à la reconnaissance du patrimoine bâti vernaculaire en alimentant les bases de l'Inventaire général : MERIMEE (base nationale) et GERTRUDE (base régionale).

Depuis 35 ans, le Département est ainsi un acteur de la recherche archéologique et historique aussi bien en tant qu'opérateur que commanditaire d'études auprès de prestataires extérieurs.

Il initie également d'importantes études historiques et archéologiques sur les sites dont il est propriétaire, afin de nourrir la connaissance des patrimoines du territoire et de les porter à la connaissance de tous les publics par le biais de projets de valorisation.

### COLLECTIONS PATRIMONIALES

Propriétaire et dépositaire d'importantes collections patrimoniales, le Conseil départemental s'attache à les documenter et contribue à la recherche. Pour cela, il travaille étroitement avec les services de l'État, le tissu institutionnel muséal et les associations. Il initie et contribue également à des projets de recherche universitaire et favorise les initiatives de recherche en mettant les fonds de collections à la disposition des étudiants et des chercheurs.

1. Barbacanes du Château-Neuf d'Allinges.

2. Formation « Le chantier des collections d'arts graphiques » organisée dans les réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire.

3. Salle de lecture des Archives départementales de la Haute-Savoie.

4. Exposition au Conservatoire d'art et d'histoire à Annecy *Chefs-d'œuvre de la Haute-Savoie. Les origines des collections départementales.*



2

© Dep74 - F. Colomban



3

© Archives Haute-Savoie

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales ont pour mission de collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les archives confiées au Conseil départemental. Des instruments de recherche sont **mis à la disposition du public** en salle de lecture et **sur le site [www.archives.hautsavoie.fr](http://www.archives.hautsavoie.fr)**. Depuis 2010, le Conseil départemental mène une politique active de numérisation des fonds d'archives les plus consultés pour en permettre l'accès à distance sur son site. Plus de **9 millions de pages sont accessibles en ligne**.



4

© Dep74

## LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DE PROJETS DE RECHERCHE AMBITIEUX

Pour pouvoir mener des actions d'études et de recherches, le Conseil départemental participe à :

- des **projets européens** en lien avec les questions patrimoniales, principalement dans un cadre transfrontalier (Traditions actuelles en 2009-2011, AVER - des montagnes de châteaux en 2010-2012, PHENIX - Renaissance des patrimoines en 2013-2014, PITER - Parcours des Patrimoines de Passages en Châteaux en 2019-2022, PITEM - Sauvegarder en 2019-2022 - DAHU - Développement et Adaptation des occupations HUMAINES en montagne 2023-2026 - Alcotra) ;
- des **projets de recherche** pluridisciplinaires et notamment **liés à des problématiques contemporaines (environnement, climat, aménagement du territoire...)** comme le Projet Collectif de Recherche « Écosystèmes montagnards du Moyen Âge à nos jours » de 2018 à 2022.

Cet engagement dans les projets de recherche permet de bénéficier et de faire bénéficier d'autres acteurs d'un partage de méthodes et d'expertises pluridisciplinaires. Cette expertise trouve des applications dans différents champs : politique départementale de restauration du patrimoine bâti et mobilier, conduite de projets culturels, développement touristique, montage de projets de valorisation (expositions, conférences, publications...). Ces applications peuvent être menées par le Conseil départemental seul ou en partenariat avec d'autres collectivités territoriales et institutions culturelles et patrimoniales (universités, associations, sociétés savantes par exemple). Le Département assure aussi, par ses actions d'acquisition de connaissances, la **formation de jeunes chercheurs** ou d'étudiants.



Cruche en céramique du XII<sup>e</sup> siècle découverte au Château-Vieux d'Allinges en 2011.

## LE DÉPARTEMENT, PÔLE DE RESSOURCES

L'expertise et les connaissances acquises par le biais des actions de recherche confèrent au Conseil départemental le statut de pôle de ressources. Un travail d'animation et de **mise en réseau des acteurs institutionnels du patrimoine** est à poursuivre pour faciliter le partage des connaissances et favoriser l'émergence de projets transversaux. D'ores et déjà, le Département a formalisé son partenariat avec les services institutionnels par le biais de conventionnements portant sur l'inventaire ou la gestion du mobilier archéologique.

La **connaissance et le partage des savoir-faire traditionnels**, qu'il étudie et accompagne, sont également des **enjeux primordiaux pour le secteur touchant à la restauration**. Les multiples formes architecturales traditionnelles de la Haute-Savoie impliquent des recours à des métiers divers : charpentiers, maçons, tailleurs de pierre, tuiliers, plâtriers, exploitants d'ardoisières... La restauration du patrimoine bâti nécessite de mobiliser des compétences que l'on peine à trouver sur le territoire car ces métiers se sont raréfiés. Le Conseil départemental, par son expertise, est un pôle de ressources pour la connaissance d'artisans spécialisés dans la restauration du patrimoine bâti. **Il soutient de manière indirecte la filière professionnelle des métiers rares** en orientant la restauration des patrimoines vers des pratiques spécialisées et des savoir-faire remarquables. Le Département fait également appel à des restaurateurs d'œuvres d'art spécialisés pour la restauration des collections patrimoniales et des fonds d'archives suivant leur typologie (arts graphiques et livres, arts du feu, arts textile, mobilier, peinture, photographie et sculpture).

## UN SOUTIEN MÉTHODOLOGIQUE ET FINANCIER POUR LA RECHERCHE ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Le Conseil départemental assure un **soutien technique et financier à la recherche archéologique programmée en Haute-Savoie** (projets menés par des étudiants, des chercheurs indépendants, des universitaires, etc.) en lien avec le Service Régional de l'Archéologie (ministère de la Culture). Il impulse aussi des recherches sur des sites ou en lien avec des problématiques, en partenariat avec les universités. Le Conseil départemental, à travers l'aide à la restauration du patrimoine bâti et mobilier, peut financer des diagnostics patrimoniaux (architecturaux, historiques, archéologiques) qui enrichissent la connaissance des patrimoines.

Le Département attribue également **tous les ans trois bourses d'aide à la recherche** à de jeunes chercheurs en master ou doctorat dont le travail s'appuie sur des sources conservées aux Archives départementales de la Haute-Savoie.

Chaque année, plus de 800 lecteurs fréquentent la salle de lecture et 88 000 personnes visitent le site Internet des Archives, véritable salle de lecture virtuelle.



1. Opération de nettoyage d'une peinture de Georges Hermann.

2. Atelier de restauration des Archives départementales de la Haute-Savoie. Restauration de document, découpe, gommage et colle, photographies, 2003-2009.

3. Le chantier de restauration de la chapelle des Chattrix (Saint-Gervais-les-Bains).

4. Formation « Le chantier des collections d'arts graphiques » organisée dans les réserves du Conservatoire d'Art et d'Histoire.

# AXE 2

**IMPULSER ET SOUTENIR  
LA CONSERVATION  
ET LA RESTAURATION  
DES PATRIMOINES**

La Buvette Cachat  
(Evian-les-Bains)

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PRÉSERVE LES PATRIMOINES DONT IL EST PROPRIÉTAIRE

Le Département de la Haute-Savoie préserve les patrimoines dont il est propriétaire en mettant en œuvre une méthodologie de gestion, d'inventaire et de restauration.

### LES COLLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Depuis 1975, le Conseil départemental mène une politique d'acquisition de collections en lien avec les patrimoines de la Haute-Savoie. Les **fonds sont aujourd'hui riches de plus de 77 000 pièces** qui couvrent les champs des beaux-arts, de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, des arts liturgiques, de l'ethnographie régionale, des arts décoratifs ou encore des sciences naturelles auxquelles s'ajoutent deux bibliothèques patrimoniales. Les **thématiques du Mont-Blanc et de l'image de montagne** sont particulièrement représentées et donnent une unicité à ce fonds patrimonial. À partir de 1982, le Conseil départemental rassemble aussi **d'importantes collections archéologiques** issues de sites haut-savoyards depuis la Préhistoire.



John Mac Gregor, *Ascension d'Albert Smith au Mont-Blanc le 13 août 1851. Départ des Grands Mulets. Estampe, 1853, 10x15 cm, inv. 977-I-1-0944.*

Ces fonds bénéficient d'une **gestion rigoureuse basée sur la méthodologie nationale dite des « Musées de France »**. L'inventaire suivant les normes réglementaires, le récolement, le catalogage informatique, la documentation et la restauration des collections font ainsi partie des opérations indispensables réalisées par le Département pour garantir la bonne gestion des biens conservés. À ces collections s'ajoute la collecte d'un **patrimoine culturel immatériel unique**, en lien avec le territoire et son histoire (ethnomusicologie et ethnographie régionale, témoignages en lien avec l'histoire de la Résistance en Haute-Savoie).

Le Conseil départemental soutient également la collecte et la connaissance du patrimoine immatériel, notamment par le biais de son partenariat avec l'écomusée Paysalp.



**Vielle à roue de Maurienne (Savoie). Bois, fer et nacre, début du XIX<sup>e</sup> siècle, 30x65x15 cm, inv. 2009.2.496.**

### LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les documents conservés et collectés par les Archives départementales (archives publiques et archives privées) sont des originaux uniques et irremplaçables. Ils sont conservés dans des conditions contrôlées (température, hygrométrie, ventilation, protection contre le vol ou l'incendie...) et font l'objet d'actions de dépoussiérage, de conditionnement dans des matériaux spécifiques, de restauration en interne ou en externe, préalable indispensable à la numérisation des fonds les plus fragiles. La conservation préventive des collections et des documents d'archives ainsi que la mise en place d'un plan d'urgence pour la sauvegarde de ces patrimoines en cas de sinistres font également partie des préoccupations inhérentes à la gestion de ces fonds patrimoniaux.

### LES FONDS DE BIBLIOTHÈQUES PATRIMONIALES

Les catalogues des bibliothèques patrimoniales et historiques (Bibliothèque du Grand Séminaire ; bibliothèque Payot sur la montagne ; bibliothèque des Archives départementales) ainsi que les collections des centres de documentation (arts, histoire et patrimoines des Alpes ; Seconde Guerre mondiale ; archéologie et patrimoine bâti) du Département sont mis en ligne sur le portail **bibliopatrimoine.hautsavoie.fr**

### LES SITES CULTURELS DÉPARTEMENTAUX

Des opérations d'entretien et de restauration sont régulièrement menées en faveur des sites culturels patrimoniaux du Département

tels que la chartreuse de Mélan, le château de Clermont, les sites des Glières, le Conservatoire d'Art et d'Histoire, l'abbaye d'Aulps et l'abbaye de Sixt. Ces opérations sont faites dans le **respect de la réglementation des monuments historiques** pour ceux qui sont protégés ou dans un périmètre de protection et dans le respect des normes de restauration de bâtiments patrimoniaux.

Les travaux sont réalisés conjointement avec la Direction des Bâtiments et Moyens du Conseil départemental et la Direction Régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Savoie et Haute-Savoie ; Conservation Régionale des Monuments Historiques ; Service Régional de l'Archéologie).



**La Bibliothèque du Grand Séminaire, à l'étage du Conservatoire d'art et d'histoire.**



**La chartreuse de Mélan et son parc de sculptures.**



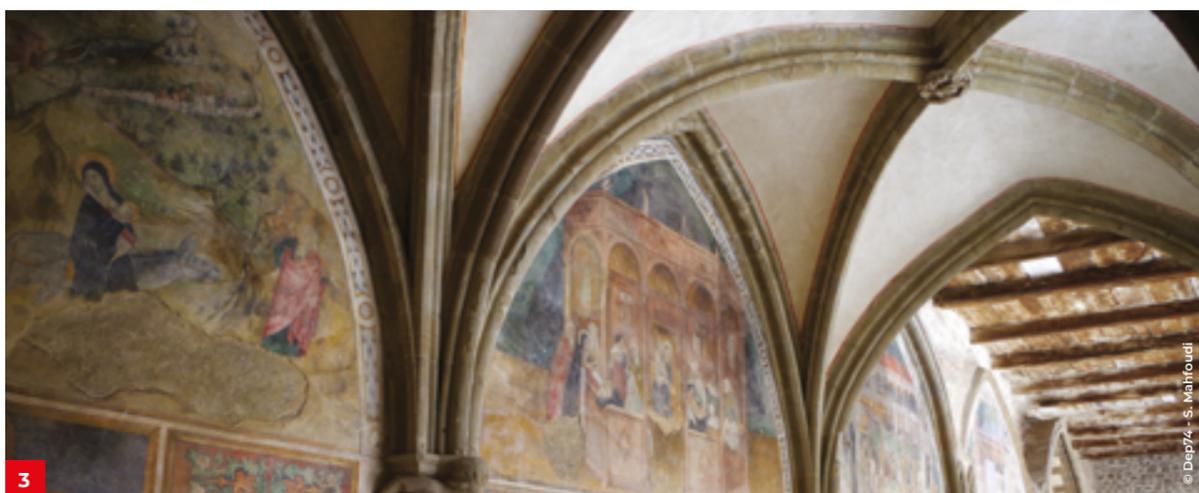
1

© Dep74 - S. Mahfoudi



2

© Dep74 - S. Mahfoudi



3

© Dep74 - S. Mahfoudi

1. Chantier de restauration du Pont-Vieux de Cluses, 2023.

2. Le château de Montrottier (Lovagny).

3. Les fresques du cloître de l'abbaye d'Abondance.

## LE DÉPARTEMENT AIDE À LA RESTAURATION ET À LA CONSERVATION DES PATRIMOINES

### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, PÔLE DE COMPÉTENCES ET D'INGÉNIERIE

**Le Département soutient la conservation et la restauration du patrimoine dans toute sa diversité, qu'il soit protégé ou non au titre des Monuments historiques.**

Pour cela, il apporte conseil et expertise aux collectivités territoriales, associations et propriétaires privés dans leurs projets de restauration, de la phase de diagnostic patrimonial à la réalisation des travaux. Il apporte également une aide financière aux projets de restauration patrimoniale, sous forme de subventions qui peuvent s'inscrire dans les cadres suivants :

- le plan de conservation et de valorisation des patrimoines ;
- les Contrats départementaux d'avenir et de solidarité (CDAS).

### SUBVENTIONS AU TITRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE CONSERVATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES

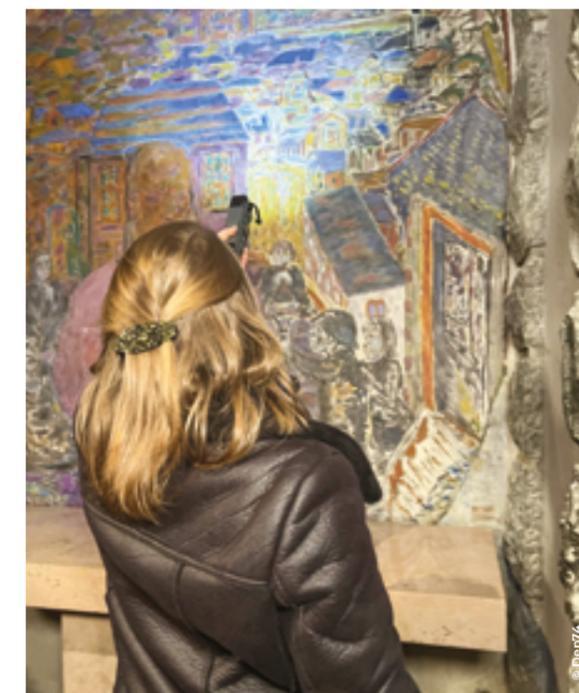
L'instruction technique du dossier est réalisée par les services du Département ou coordonnée par le Conseil départemental à l'appui d'une expertise confiée à un architecte du patrimoine.

Les aides au titre du plan de conservation et de valorisation des patrimoines sont de deux ordres :

- **restauration du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier protégés** (pour les collectivités territoriales et les propriétaires privés) ;
- **restauration du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier non protégés** (pour les collectivités territoriales uniquement).

## LE CONSERVATEUR DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

Soucieux d'assurer leur protection et leur valorisation, le Département de la Haute-Savoie intervient en soutien aux opérations de conservation et de restauration du patrimoine bâti et des objets mobiliers, qu'ils soient classés et inscrits au titre des monuments historiques, ou non protégés. Le conservateur des antiquités et objets d'art (CAOA) est l'interlocuteur privilégié pour les objets mobiliers, il intervient sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie. Il conseille et accompagne les propriétaires publics ou privés tout au long de leur projet et dans les différentes démarches administratives. Il accorde également des aides financières.



© Dep74

Illustration de la mission de conservateur des antiquités et objets d'art (CAOA). Œuvre de Pierre Bonnard (1867-1947), *Saint François de Sales*, 1943, Passy, église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Plateau d'Assy, classée au titre des Monuments historiques par arrêté du 15/03/1971.

# AXE 3

**VALORISER  
ET PROMOUVOIR  
LES PATRIMOINES**

Parc de sculptures de la  
chartreuse de Mélan



## LE DÉPARTEMENT PARTAGE SES PATRIMOINES AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE

### LA VALORISATION DES PATRIMOINES

Les équipements, sites et services culturels départementaux sont des acteurs de la valorisation et de la **promotion des patrimoines auprès de tous les publics**. Leur politique est structurée autour des éléments suivants :

- une **programmation culturelle** variée dans les équipements et notamment sur les sites départementaux ;
- la participation à des **événements nationaux** et européens (journées européennes du patrimoine ; journées européennes de l'archéologie ; nuit des musées ; semaine internationale des archives ; fête de la science, ...) ;
- des **actions pédagogiques** et de médiation mobilisant des outils numériques innovants (1 800 élèves sont notamment accueillis chaque année par le service éducatif des Archives pour des visites guidées, des ateliers clef-en-main ou sur-mesure ; une offre riche de médiations à destination des publics scolaires est proposée et enrichie chaque année sur les sites départementaux) ;
- des actions ciblées **d'éducation à la citoyenneté** et en faveur du **devoir de mémoire** (Concours national de la Résistance et de la déportation ; médiations spécifiques sur les sites de mémoire) et la participation à des événements commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale en faveur du devoir de mémoire ;
- des conférences, des colloques et des visites sur le territoire ;
- des publications ;

Exposition *Une enfance à Mélan. Cent ans d'accueils et de témoignages (1923-2023)* à la chartreuse de Mélan.

- des **expositions** réalisées sur les sites du Département (*Une enfance à Mélan. Cent ans d'accueils et de témoignages (1923-2023)* à la **chartreuse de Mélan**. *Chefs-d'œuvre de la Haute-Savoie. Les origines des collections départementales* au **Conservatoire d'art et d'histoire à Annecy**, *Archives et émotions* en 2022-2023 aux **Archives départementales**) ;
- des expositions réalisées en partenariat avec d'autres équipements culturels du territoire (*Passé à la loupe - Enquêtes sur les trésors romains d'Annecy* avec le **Musée-Château d'Annecy** en 2020, *Vogue l'affiche !* au château de **Ripaille** en 2019, *Confort à tous les étages, le logement collectif à Annecy et en Haute-Savoie* aux Archives municipales d'Annecy en 2017-2019 et *Châtoscope. Représentations multiples des châteaux de Haute-Savoie* au château de l'Échelle de **La Roche-sur-Foron** en 2013-14) ;
- la création d'**expositions itinérantes** disponibles au prêt gratuitement pour les territoires du département ;
- des **prêts d'objets** ou de documents d'archives à d'autres institutions muséales et culturelles sur le territoire et extraterritoriales.



1. Plan de la façade postérieure de la sous-préfecture de Saint-Julien, 1861. 4 N 17.

2. Visite du chantier de fouilles de Bonneville par des collégiens de Scionzier dans le cadre d'un projet européen.

3. Exposition en plein air *Célébrer l'esprit des Glières* créée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Monument national à la Résistance en 2023.

4. Webdocumentaire *Histoire d'engagements* consacré à des parcours de résistants pendant la Seconde Guerre mondiale.

5. *Archives et émotions*, Archives départementales de la Haute-Savoie.



Vernissage au château de Ripaille de la publication *Dans l'intimité d'un couple. Lettres de Rita de Maugny à son mari Clément (1914-1919)*. Photographie par les Archives départementales de la Haute-Savoie, 15 avril 2022.

Le Département soutient la valorisation des fonds conservés aux Archives, à travers des expositions sur place, virtuelles et itinérantes, des vidéos, des publications, des ateliers de découverte, des conférences, colloques et journées d'études (*La catastrophe du Roc des Fiz : de l'archive à l'action* en 2023), des escape-games dont *Héritage mortel*, des rendez-vous réguliers sur les réseaux sociaux qui permettent de faire partager le patrimoine écrit de Haute-Savoie. Les thématiques de ces événements s'inscrivent dans deux axes principaux : les commémorations nationales ou locales (*Les 80 ans de la Libération du Département* en 2024) ; la mise en valeur de fonds d'archives récemment classés (*Dans l'intimité d'un couple. Lettres de Rita de Maugny à son mari Clément (1914-1919)*, publication éditée en 2022). Enfin, le Département favorise les actions hors les murs pour le grand public et certains publics spécifiques : scolaires, personnes âgées.

Toutes ces actions sont accompagnées d'un effort de communication réalisé tant par le Département que par les structures partenaires.

### LE PATRIMOINE, MATIÈRE D'INNOVATION

Pour attirer un large public et s'adapter aux nouvelles pratiques de numérisation, de communication et de visite, le Conseil départemental a la volonté de développer des outils innovants de valorisation des patrimoines (numérisations 3D, web documentaire, outils de réalité augmentée par exemple). Ces outils numériques permettent de rendre la connaissance, les monuments, les sites et les objets accessibles à tous et sous de multiples formes, du scientifique au ludique. Ils contribuent également à la diversification de l'offre touristique pour la transmission de connaissances au plus grand nombre.

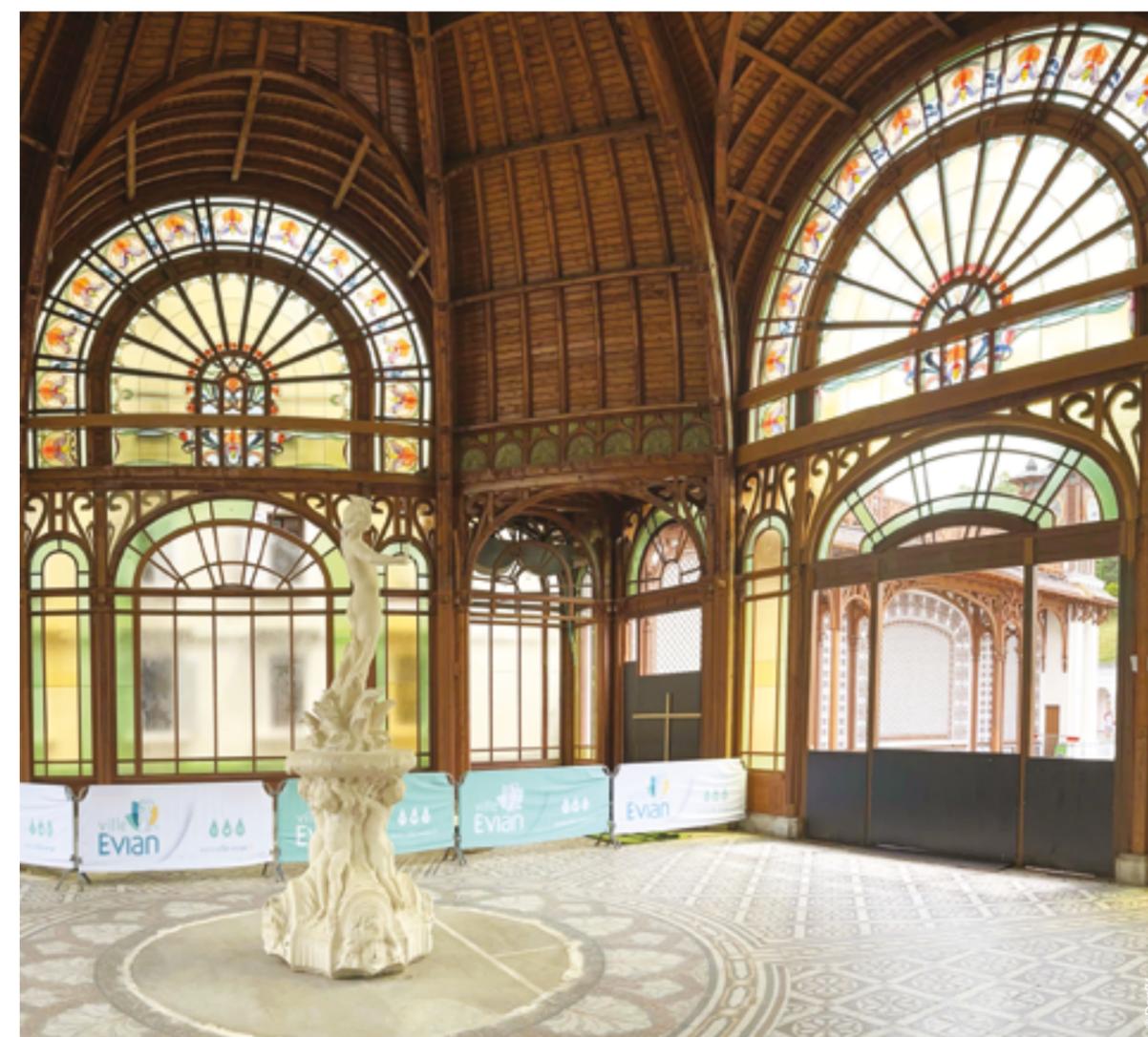
### LE DÉPARTEMENT SOUTIENT L'INGÉNIERIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie apporte également conseil et expertise aux collectivités et aux associations qui mènent des actions de valorisation de leur patrimoine, afin d'assurer un soutien en ingénierie culturelle et patrimoniale sur l'ensemble du territoire.

Des dispositifs spécifiques permettent également d'accompagner financièrement les projets visant à :

- l'organisation d'expositions temporaires (fonds d'aide à l'action culturelle) ;
- la création ou la transformation d'équipements culturels structurants (création d'un musée par exemple).

Ces actions permettent de développer une politique culturelle et patrimoniale diversifiée et bien répartie sur l'ensemble du territoire.



Vue de l'intérieur de la Buvette Cachat après les travaux de restauration.

Vue du plateau des Glières

**AXE 4**

**FAIRE DES PATRIMOINES  
UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ  
TERRITORIALE**

## LES PATRIMOINES, LEVIERS DE LA VALORISATION TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

La promotion du patrimoine contribue à la valorisation touristique et économique du territoire haut-savoyard.

En complément des offres existantes et face notamment à un tourisme hivernal confronté au changement climatique, **les patrimoines constituent une alternative pour développer un tourisme « quatre saisons »**. Pour ce faire, l'identification des patrimoines susceptibles d'être mis en tourisme, l'accompagnement de projets et la mise en réseau constituent les moyens d'une diversification touristique : patrimoine castral, stations de ski, thermalisme, bâti de montagne, patrimoine industriel, bâti vernaculaire...

La consolidation des liens entre les politiques patrimoniale et touristique permet de proposer un **accompagnement conjoint des porteurs de projets** afin d'assurer une cohérence dans le développement territorial, de garantir la valorisation des patrimoines du département et d'offrir la possibilité de financements départementaux complémentaires.

La prise en compte de la double **dimension patrimoniale et touristique dans les projets européens** auxquels participe le Conseil départemental permet aussi d'engager des actions ambitieuses et innovantes de mise en tourisme culturel et patrimonial sur le territoire haut-savoyard. La mobilisation de crédits européens contribue à partager les savoir-faire liés aux métiers du tourisme culturel et patrimonial, à favoriser une dynamique de réseaux, à soutenir l'économie locale et à renforcer l'attractivité territoriale.



Exposition du Département de la Haute-Savoie *Les ponts de Haute-Savoie, un patrimoine remarquable*.  
Projet européen Alcotra Sauvegarder.



Visites archéologiques *Ça creuse* à Mélan à la Chartreuse de Mélan lors des journées européennes du patrimoine.



Jean-François Albanis Beaumont, *Vue de la petite ville de Cluses*.  
Estampe, 1787, 26x36 cm, Inv. 977-I-1-0098.



Présentation des résultats de l'inventaire du patrimoine viticole  
à Ayze lors des journées européennes du patrimoine.

## CONTRIBUER À L'APPROPRIATION DES PATRIMOINES PAR LES HABITANTS

L'appropriation de la notion de patrimoine par les habitants d'un territoire et la prise de conscience de sa valeur représentent un enjeu majeur pour la préservation et la valorisation des patrimoines. Pour ce faire, le Conseil départemental mène des **actions de sensibilisation** et participe à des manifestations qui permettent aux Haut-Savoyards de découvrir ou de redécouvrir leur environnement. Il met également gratuitement à la disposition des collectivités territoriales et des structures culturelles et patrimoniales des **expositions itinérantes** thématiques sur les patrimoines du territoire. Le Département a également créé le dispositif des **Chemins de la culture** qui permet de soutenir la mise en œuvre de **projets éducatifs à destination des collégiens**. Certains des projets soutenus sont en lien direct avec les patrimoines du territoire et permettent au jeune public haut-savoyard de s'approprier son environnement.

**Les habitants peuvent ainsi devenir garants de la conservation du patrimoine, en assurant la transmission et contribuer à l'attractivité territoriale.**

## SERVIR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Haute-Savoie connaît une croissance démographique importante, liée à la forte attractivité du territoire. Face à la pression foncière qui s'exerce, l'approche patrimoniale doit être intégrée aux projets de développement et d'aménagement et faire partie intégrante des diagnostics territoriaux. Le Conseil départemental prend en compte l'héritage des territoires dans les travaux qu'il mène et qu'il soutient. Cela permet de garantir une qualité paysagère du territoire et plus largement une qualité de vie des populations haut-savoyardes tout en participant à la dynamique collective de sensibilisation aux patrimoines.

Le Département est, aux côtés de l'État, l'un des partenaires de l'aménagement du territoire et de la mise en place d'outils de préservation des patrimoines bâti et naturel. Par sa contribution à la **connaissance archéologique** de la Haute-Savoie, le Conseil départemental alimente la carte archéologique, instrument de prescription archéologique préventive de la Direction régionale des affaires culturelles pour tous types de travaux d'aménagement.

Par son expertise, le Département assure l'intégration du patrimoine bâti et archéologique à de nombreux projets d'aménagement, comme ce fut le cas pour le projet de Pays d'Art et d'Histoire autour du Mont-Blanc, ou sur la thématique du **patrimoine hydroélectrique**... De plus, le patrimoine archéologique, enregistré et sauvegardé avant les opérations d'aménagement, est ensuite valorisé auprès de tous les publics dans des structures muséales pour servir l'interprétation des territoires.

Le Conseil départemental démontre ainsi qu'aménagement du territoire et préservation du patrimoine sont complémentaires. Qu'il soit vernaculaire ou monumental, le patrimoine restauré s'intègre dans des projets d'aménagements qui portent les territoires et contribuent à l'image et au rayonnement de la Haute-Savoie.

Enfin, plus que jamais, il importe de ne pas séparer patrimoines culturel et naturel. Le Conseil départemental contribue à conserver les paysages constitués d'éléments patrimoniaux naturels et culturels qui sont l'héritage de millénaires de pratiques humaines, notamment par le biais de la politique Espaces Naturels Sensibles. Les actions qu'il mène depuis plusieurs années montrent cette étroite imbrication entre nature et culture.

## CONCLUSION

Grâce à la reconnaissance de son expertise, le **Conseil départemental contribue à la connaissance des patrimoines haut-savoynards**, et sensibilise élus et habitants à la contribution qu'ils apportent à l'attractivité du territoire et à la qualité de vie en Haute-Savoie.

En coordination étroite avec l'État et les autres acteurs du patrimoine, **il est un acteur central de la conservation et de la restauration des patrimoines**. Il y consacre des moyens financiers significatifs, et met son expertise à la disposition des acteurs patrimoniaux (collectivités, associations...) pour qualifier leurs projets et en faciliter la concrétisation.

**La valorisation des patrimoines est également un enjeu majeur de l'action départementale**. Elle se porte sur les sites patrimoniaux dont le Conseil départemental assure la gestion (spectacles au château de Clermont, expositions à la chartreuse de Mélan, médiations aux sites des Glières, etc.), mais aussi sur les fonds des Archives départementales (expositions, publications, colloques, journées d'études universitaires...). Par ailleurs, le Département soutient les initiatives des collectivités et des associations, irrigue le territoire grâce à ses expositions hors les murs et itinérantes, et favorise l'appropriation des enjeux patrimoniaux par les jeunes générations, notamment avec les Chemins de la culture pour les collégiens.

Enfin, le Conseil départemental défend l'idée que **le patrimoine constitue un levier d'attractivité territoriale**, et qu'il contribue de manière essentielle à la qualité paysagère du territoire et plus largement à la qualité de vie des habitants. Dans une période de transition climatique qui interroge le devenir des activités de montagne, il soutient de nombreux projets patrimoniaux dans le cadre de sa politique touristique, dans l'optique de favoriser le développement du tourisme quatre saisons.

Ainsi, ces orientations et les actions concrètes qui les accompagnent positionnent le Conseil départemental de la Haute-Savoie comme un acteur incontournable de la préservation et de la connaissance des patrimoines du territoire. Ce volontarisme politique place le Conseil départemental à la hauteur de ses responsabilités de transmetteur d'un héritage dont il est le dépositaire.

**Evariste Jonchère, *La Résistance Tarentaise*.  
Sculpture, 1948, 86x41x16 cm, inv. 1978-01-63.**



# VOS CONTACTS AU DÉPARTEMENT

## DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES

1 rue du 30<sup>e</sup> R.I.  
74000 Annecy  
04 50 33 49 64

## DIRECTION CULTURE ET PATRIMOINE

18 avenue de Trésum  
74000 Annecy  
04 50 33 23 60

## DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

37 bis avenue de la Plaine  
74000 Annecy  
04 50 33 20 80  
archives.hautesavoie.fr